

STRATÉGIE ET DÉFINITION D'UN PROJET D'AMÉNAGEMENT URBAIN

Réussir la transformation urbaine de son territoire

2 JOURS, 14 HEURES

URBANISME ET AMÉNAGEMENT

CODE : UA33

Objectifs de la formation

- Distinguer les différentes échelles de l'aménagement
- Identifier les points à prendre en compte dans l'élaboration d'un diagnostic territorial
- Définir sa stratégie par étapes
- Structurer le plan de gouvernance du projet
- Articuler la programmation urbaine

Parmi nos formateurs

- Professionnel(s) du secteur

Public concernés

- Aménageur, urbaniste ; AMO DD, AMO, MOD ; Promoteur immobilier ; Chargé de programme immobilier (privé et/ou social) ; Prospecteur foncier ; Ingénieur BET

Critères d'admission

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Tarif Session en classe virtuelle : 1 595,00 €HT

L'aménagement urbain est une tâche qui nécessite de comprendre de nombreux enjeux. La complexité réside principalement dans l'impossibilité d'anticiper les événements futurs et les actions individuelles de chaque acteur : implantation/déplacement d'entreprises, investissements de promoteurs privés, attractivité des communes, etc.

La définition d'un projet d'aménagement urbain permet d'apporter une réponse aux attentes ou besoins des usagers, en tenant compte des contraintes d'urbanisme et du budget alloué. Il devient fondamental de définir un programme précis pour encadrer la phase de conception.

A l'issue de cette formation, vous serez en capacité de mener un diagnostic de votre territoire et de

définir une stratégie pour répondre à vos enjeux.

Mener un projet d'aménagement urbain : établir le diagnostic du territoire et prendre en compte ses facteurs de changements

- Relier le territoire à son environnement : ses acteurs, ses relations, ses ressources
- Procéder à un état des lieux socio-économique
- Comprendre le principe de cadre de référence du projet territorial
- Identifier les défis auxquels doit faire face le territoire
- Comprendre les grandes orientations à l'œuvre dans l'aménagement urbain
- S'appropriier les pistes de résilience du territoire
- État des lieux du contexte réglementaire

Définir sa stratégie : les grandes étapes

- Mener une approche systémique
- Fixer la stratégie autour d'un positionnement fort
- Savoir piloter politiquement le projet
- Exemples de projets d'aménagements urbains

Structurer le plan de gouvernance du projet

- Concerner : un élément essentiel de l'action publique, le mix participatif
- Fixer les orientations fondamentales de l'aménagement au travers d'objectifs
- Organiser le projet
- Prendre en compte les documents de planification

Organiser le projet urbain

- Organiser la maîtrise d'ouvrage urbaine : orienter les investissements, piloter le projet, challenger la stratégie et viser les bons objectifs
- Articuler la programmation urbaine
- Mener à bien le projet d'espace public
- Gérer les mobilités : les transports, les déplacements, les stationnements
- Prendre en compte les flux d'énergie : smart grids
- Avoir des stratégies végétales
- Intégrer au projet les usages à venir des habitants : quelles pistes pour favoriser l'appropriation de l'espace public, penser l'interactivité entre l'espace public et l'usager

Dates

Classe virtuelle

13-14/05/2024

04-05/07/2024

14-15/11/2024

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études

de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ **Modalités d'évaluation:**

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ **Modalités techniques FOAD:**

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.